

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**Point 1 de l'ordre du jour**

**CX/GP 09/25/1**

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### Vingt-cinquième session

Paris, France, 30 mars – 3 avril 2009

La réunion se tiendra au Centre international de Conférences BERCY, 139 rue de Bercy, 75012 Paris  
du lundi 30 mars 2009 à 10 heures au vendredi 3 avril 2009

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point	Objet	Document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/GP 09/25/1
2.	Questions soumises au Comité	<a href="#">CX/GP 09/25/2</a>
3.	Avant-projet de révision du Code de déontologie du commerce international des denrées alimentaires	<a href="#">CX/GP 09/25/3</a>
	Observations à l'étape 3	<a href="#">CX/GP 09/25/3-Add.1</a> <a href="#">CX/GP 09/25/3-Add.2</a> <a href="#">CX/GP 09/25/3-Add.3</a>
4.	Concept de « consensus » et son application au sein du Codex	<a href="#">CL 2008/34-GP</a>
	Réponses à CL 2008/34-GP	<a href="#">CX/GP 09/25/4</a> <a href="#">CX/GP 09/25/4 Add.1</a>
5.	Examen des politiques d'analyse des risques des Comités du Codex	CX/GP 09/25/5
6.	Mandat des Comités de coordination FAO/OMS	<a href="#">CX/GP 09/25/6</a> <a href="#">CX/GP 09/25/6 Add.1</a>
7.	Référence à l'applicabilité dans les textes du Codex	CX/GP 09/25/7
8.	Projet de nouvelles définitions de termes sur l'analyse des risques relatifs à l'innocuité des aliments	<a href="#">CX/GP 09/25/8</a>
9.	Participation des pays en voie de développement dans les travaux du Codex	<a href="#">CX/GP 09/25/9</a>
	Information sur le fonds fiduciaire Codex	<a href="#">CX/GP 09/25/9-Add.1</a> <a href="#">CX/GP 09/25/9 Add.2</a>
10.	Structure et présentation du Manuel de Procédure	Manuel de Procédure 18 <sup>ème</sup> édition
11.	Autres questions et travaux futurs	

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion du Codex sont disponibles sur Internet, à l'adresse suivante : [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

<b>Point</b>	<b>Objet</b>	<b>Document</b>
12.	Date et lieu de la prochaine session	
13.	Adoption du rapport	